

## Bureau Fédéral

### Réunion du Vendredi 12 décembre 2025

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président

Mmes Valérie ALLIO (en visio), Brigitte DESBOIS, Agnès FAUCHARD, Carole FORCE (en visio), Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU (en visio), Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME

MM. Christian AUGER, Thierry BAlestrierE, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mme Laure JACOLOT et Claudine ZENTAR

MM. Philippe AUSSEUR (Président de la LNB), Pierre-Yves BICHON, Oumar DIA, Éric GROLLEAU et Bernard LEBOT

Excusés : Mme Perrine LE LEUCH  
M. Corentin CARNE

Assistant : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Océane LAUNAY, Vanessa MATHIEU et Amélie MOINE

MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2025-12-12 BF – Annexe 01 – Cumul des Fautes Techniques HNC et autres compétitions
02	2025-12-12 BF – Annexe 02 - Basket Santé - Basket Bien-Être
03	2025-12-12 BF – Annexe 03 - Redistribution des sommes - saison 2024-2025
04	2025-12-12 BF – Annexe 04 - Arbitrage et maternité
05	2025-12-12 BF – Annexe 05 - Suites réunions de Zones - Evolution Pacte #TousEngagés
06	2025-12-12 BF – Annexe 06 - Programme du Campus FFBB 2026
07	2025-12-12 BF – Annexe 07 – DAJI - Décisions
08	2025-12-12 BF – Annexe 08 – Clubs & Territoires - Décisions
09	2025-12-12 BF – Annexe 09 - Composition des Commissions
10	2025-12-12 BF – Annexe 10 – MEC - Recevabilité et Etude des candidatures
11	2025-12-12 BF – Annexe 11 - Labels EFMB 2 et 3 étoiles
12	2025-12-12 BF – Annexe 12 - Coupe de France Jeunes Nouvelles propositions après désistements
13	2025-12-12 BF – Annexe 13 – Délégation Compétitions – Modifications Règlementaires (saison 2026-2027)
14	2025-12-12 BF – Annexe 14 - Protocole Commotion Cérébrale (saison 2026-2027)
15	2025-12-12 BF – Annexe 15 – NM1 - Propositions évolutions et impacts sur les autres divisions
16	2025-12-12 BF – Annexe 16 - E-sport
17	2025-12-12 BF – Annexe 17 – Développement – Informations
18	2025-12-12 BF – Annexe 18 - Campagne Service Civique 2025

19	2025-12-12 BF – Annexe 19 – Pass'Sport – Suivi de campagne 2025
20	2025-12-12 BF – Annexe 20 – Point sur le renouvellement d'affiliation
21	2025-12-12 BF – Annexe 21 – Clubs & Territoires - Informations non présentées en séance

## 1. Ouverture – Présidence

### 1.1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER salue les membres du Bureau, les invités présents et excuse les absents. Il salue Yvan MAININI et Cathy MELAIN qui ont été honorés aux Gloires du Sport. Présent à la cérémonie, il salue également Jean-Claude BOIS pour la présentation qu'il a faite d'Yvan MAININI.

### 1.2. Présidence

#### 1.2.1. Point au national

Jean-Pierre HUNCKLER, accompagné d'Alain CONTENSOUX a rencontré la Ministre des Sports avec qui plusieurs sujets ont été évoqués :

- Pass'Sport ;
- Développement de la FFBB ;
- Problèmes d'évolution des licenciés.

Le dossier de la transidentité a été abordé avec la Présidente du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Le Président adresse ses remerciements auprès de la DAJL et de la COMED pour leur travail.

Un point est prévu avec le Président de la République concernant la Coupe du Monde 2031, pour évoquer l'engagement de l'Etat sur sa participation.

La tournée des Comités a commencé et les retours à ce jour sont très positifs.

#### 1.2.2. Point à l'international

Jean-Pierre HUNCKLER a assisté à la réunion de Bureau de FIBA Europe à Bucarest le mois dernier.

#### 1.2.3. Autres dossiers

##### 1.2.3.1. LNB

Philippe AUSSEUR prend la parole. Il évoque sa participation à l'Assemblée Générale de la Basketball Champions League (BCL) qui a eu lieu le mercredi 10 décembre 2025.

La NBA Europe démarra bien en 2027, en octobre.

Au sujet de la Supercoupe, il propose d'associer le match des championnes. La suggestion a été validée par Carole FORCE au nom de la FFBB.

Cela mettrait la lumière sur le démarrage du Basket professionnel dans son ensemble, et non pas uniquement sur les masculins.

Pierre-Yves BICHON prend la parole concernant la communication sur les arbitres.

Une période de tension est actuellement constatée dans le monde du basket qu'il soit professionnel ou non. Certains de ces mauvais comportements terminent parfois sur les réseaux sociaux.

Une action de sensibilisation est prévue, à l'adresse des Présidents de clubs pour faire le relai vers les coachs et joueurs, sur le respect nécessaire vis-à-vis des arbitres.

#### 1.2.3.2. Développement e-Marque V2

Thierry BAlestrier informe le Bureau que cette solution a maintenant 10 ans.

Celle-ci sera obsolète d'ici deux ans et n'accepte déjà plus aucune modification de paramétrage.

### 1.2.3.3. Développement e-Marque Mini

C'est un produit qui a été livré mi-novembre 2025.

D'après le cahier des charges présenté au Service Informatique (SI), il n'y a pas possibilité de désigner le délégué de club.

Il y a donc nécessité de prévoir un développement pour y remédier.

Jean-Pierre HUNCKLER est surpris des choix technologiques retenus pour le développement.

## 2. Sujets à débats

### 2.1. Délégation Compétitions

#### 2.1.1. Transidentité

Laure JACOLOT présente la transidentité sous un angle scientifique, en abordant ses impacts sur la personne, les quelques études réalisées sur le sujet et les positions adoptées par d'autres fédérations.

Stéphanie PIOGER présente ensuite les pistes de réflexions du groupe de travail sur ce sujet de société sensible qu'elle soumet au débat :

- **Ne plus se baser** uniquement sur la mention « sexe » de la pièce d'identité pour le public concerné
- Mise en place d'une **étude au cas par cas** des demandes en s'appuyant sur **un dossier médical et un Cahier des charges** contenant des éléments médicaux, hormonaux, chirurgicaux, sociaux, sportifs...
- Conditions (hors médicales) qui seraient **de plus en plus contraignantes** (contrôle de plus en plus strict) **en fonction du niveau de compétition** auquel pourrait évoluer le demandeur ?
- Elaboration par un groupe d'experts médico-légal d'un **cahier des charges** si principe acté

Un débat s'instaure sur les avantages et inconvénients de chaque point.

Il est confirmé que le Cahier des Charges s'appliquerait aussi bien pour les personnes identifiées hommes qui souhaiteraient évoluer en femmes qu'inversement.

## Validation du Bureau Fédéral

### 2.2. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

#### 2.2.1. Cumul des fautes techniques Haut Niveau des Clubs (HNC) et autres compétitions

Stéphanie PIOGER effectue un rappel de la réglementation dans le cadre du cumul de Fautes Techniques (FT) et/ou disqualifiantes sans rapport et remercie les commissions régionales de discipline qui ont participé aux nombreux échanges sur le sujet et qui ont abouti aux propositions d'évolution de la réglementation suivantes :

En synthèse, il est proposé :

- 3<sup>e</sup> FT : 1 WE ferme
- 5<sup>e</sup> FT : 2 WE fermes
- 6<sup>e</sup> FT : ouverture dossier

Avec la possibilité pour les divisions Haut Niveau des Clubs (LFB/LF2/NM1) de commuer le week-end de suspension en activité d'intérêt général.

Les délais pour présenter des observations sont réduits.

Toutes les propositions ont été **validées par le Bureau Fédéral** (disponibles en **annexe 01**).

### 2.3. Délégation Développement

### 2.3.1. Commission VxE

#### 2.3.1.1. Basket Santé - Basket Bien-Être

Division du secteur santé en 2 parties :

- Basket santé qui gérera exclusivement la pratique attachée au Sport santé et Sport sur ordonnance
- Basket vitalité qui regroupera le BaskeTonik, le BaskeTonik Forme et le Basket Bien-Être

Cette pratique abordera l'activité par la mise en mouvement.

Elle sera organisée à partir d'une autorisation de pratique

Une formation très allégée sera proposée.

Pour la Mise en pratique du Basket Santé, sont ajoutés les qualifications suivantes permettant l'encadrement de l'activité :

- Kinésithérapeute DE
- Ergothérapeute DE
- Psychomotricien DE

Le travail effectué sur les thématiques, Basket Santé et Basket Vitalité, est présenté en **annexe 02**.

### Validation du Bureau Fédéral

## 2.4. Délégation Clubs & Territoires

### 2.4.1. Commission Clubs

#### 2.4.1.1. Simplification des affiliations

Gérald NIVELON présente le contexte des habilitations et affiliations :

À l'origine, plusieurs structures souhaitant s'affilier ne rentraient pas dans les critères de l'association "traditionnelle" liées à une absence de pratique compétitive notamment.

Pour ces associations, on constate souvent :

- Des activités centrées sur l'événementiel, les camps, la préparation individuelle, les académies ;
- Des effectifs irréguliers ;
- Une association en restructuration suite à reprise d'activité.

La doctrine actuelle est d'accorder une affiliation pour les garder dans le giron fédéral et d'assurer un suivi régulier (annuel) des activités.

Pour répondre à cette situation, le statut « Association Conventionnée » (AC) a été mis en place à partir de la saison 2023/2024, avec pour objectifs :

- De garantir un cadre ;
- De suivre l'évolution de ces structures ;
- D'accompagner leur régularisation progressive.

La Commission Clubs souhaite sensibiliser et mettre en avant les raisons qui l'ont amenée à faire ces propositions :

- De nombreuses sollicitations de structures non traditionnelles : organisateurs de 3x3, événementiel, organisateurs de camps ;
- Nous souhaitons protéger l'agrément jeunesse et sport ;
- Obliger les gens incompatibles ou dans l'incapacité de travailler ensemble (clubs et organisateur événementiel ou comité et organisateur de camps) ;
- Contrôler la structure : est-ce que cette dernière est saine pour proposer une activité ;
- Veiller au respect des cahiers des charges ;
- Maillage territorial : accompagnement des clubs et mise en lien avec les structures habilitées ou accréditées, mise en contact entre tous les acteurs, nos clubs sont notre priorité. L'habilitation et l'accréditation sont moins engageantes que l'affiliation.

### Validation des principes par le Bureau Fédéral

## 2.5. Délégation Haut Niveau

### 2.5.1. Caisse de péréquation formation du secteur féminin

Max BRESOLIN rappelle que les critères de redistribution de la somme collectée pour la formation du secteur féminin prennent en compte :

- Le classement de l'équipe U20 (Espoir) ;
- Le classement de l'équipe U18 ;
- Le nombre de contrats professionnels signés à l'issue de la saison en LBWL ou LF2 ;
- Le nombre d'internationales ayant disputé une compétition officielle FIBA 5x5 ou 3x3.

La redistribution des sommes – saison 2024-2025 est disponible en **annexe 03**.

### Validation du Bureau Fédéral

#### 2.5.2. Arbitrage et maternité

Pierre-Yves BICHON donne quelques informations sur la maternité des arbitres (disponible en **annexe 04**).

#### 2.5.3. Gestion administrative des arbitres A1

Les premières actions du plan d'amélioration de la haute performance de l'arbitrage sont :

- La concrétisation pour la saison 2025/2026 de la première tranche du projet avec 8 arbitres A1 prévus sur 9 ;
- Les engagements signés par les arbitres sur leurs droits et leurs obligations ;

Il restait le problème de la fiscalité et le risque de la refacturation de la TVA.

La solution du transfert de la gestion administrative et financière à la Ligue Nationale de Basket (LNB) :

- Les 8 arbitres restent toujours sous l'égide de la FFBB (formation, management, désignations, observations, classement, règlement du règlement des officiels Haut-Niveau (HN), etc.) ;
- A partir de janvier 2026, la LNB paiera directement aux arbitres A1 leurs indemnités de préparation mensuelle et de match, ainsi que leur frais de déplacement ;
- Les arbitres changeront seulement d'application pour le remboursement de leur frais en utilisant celle de la LNB ;
- La FFBB enregistrera moins de mouvements bancaires et administratifs ;
- La LNB bénéficie d'une lecture directe des dépenses d'arbitrage sans décalage de réponse entre FFBB et LNB ;
- Cette solution évite au maximum les risques liés à la TVA ;
- Le choix du début de l'année civile est plus simple à gérer, tant pour le risque fiscal des arbitres que pour le transfert des charges FFBB/LNB ;
- Le Haut-Niveau des Officiels (HNO) reste maître en amont des dérogations régulièrement acceptées pour les questions de déplacement et d'hébergement et répond, en aval, aux questions de la LNB sur les différences de frais.

Les prochaines étapes sont l'organisation d'une visioconférence avec les présidents de la FFBB et de la LNB, les arbitres A1 et le HNO pour officialiser le transfert FFBB à LNB, rappeler les enjeux de ce plan d'amélioration de l'arbitrage, souligner la nécessité d'exemplarité pour cette première génération d'arbitres pros et rappeler les droits et obligations.

L'évocation d'une négociation entre la FFBB, la LNB et le SNAB pour les deux autres groupes du HN1 (A2 et A3) n'est pas encore validée par le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket.

Un transfert administratif et financier des deux niveaux d'arbitres HN1 et HN2 (environ 60 arbitres) est envisagé en janvier 2027, avec l'ensemble des flux financiers gérés en totalité par la LNB.

## 2.6. Présidence

- 2.6.1. Projets Refonte CTC / Evolution #PacteTousEngagés – Suites réunions de Zones – Propositions

Thierry BALESTRIERE et Jean-Pierre HUNCKLER présentent la synthèse des réunions de zone ([annexe 05](#)) :

Sur les sujets des CTC :

1. Faire cohabiter – Développement Sportif :
  - a. Clarification des objectifs de collaboration ;
  - b. Suppression des incompatibilités existantes.
2. Renforcer l'implication des Comités Départementaux / Comités Territoriaux et Ligues Régionales :
  - a. Appréciation de la pertinence territoriale ;
  - b. Règlementation sportive locale.
3. Encadrer plus fortement les dérogations :
  - a. Motivation précise des dérogations au titre du nombre ;
  - b. Suppression de la limitation au périmètre des EPCI.

La synthèse de l'équipe de projet du #PacteTousEngagés est également disponible en annexe 06.

## 3. Délégations - Décisions

### 3.1. Délégation Formation & Emploi

- 3.1.1. Attribution organisation Campus 2026

Anne LUCIANI annonce le programme du Campus FFBB 2026 figurant en [annexe 06](#).

### Validation du Bureau Fédéral

- 3.1.2. Modifications règlementaires OTM HN

Christian AUGER propose au Bureau Fédéral de voter les modifications règlementaires OTM HN.

Contexte :

- Indisponibilité et pratique insuffisante de certains OTM HN ;
- Niveau insuffisant des OTM Fédéraux parfois désignés sur les postes clé de marqueur et chronométreur des tirs ;
- Davantage de souplesse pour organiser les rattrapages à l'examen.

Propositions :

1. « Un OTM HN trop souvent indisponible (plus de 10 journées) est rétrogradé au niveau Fédéral » sauf à fournir des justificatifs dont le bien-fondé sera jugé par la CFO.
2. « Les rattrapages d'épreuves pour l'examen d'OTM HN peuvent se faire sur la saison N+1 sans perte des notes acquises lors de la saison N »
3. « Seuls les postes d'aide-marqueur et de chronométreur sont ouverts aux OTM Fédéraux autorisés à officier en LBWL et NM1 »
4. Composition des tables de marque : « 2 OTM FIBA minimum + OTM HN requis pour les compétitions Européennes de club »

### Validation uniquement des points 1 et 2 par le Bureau Fédéral

### 3.2. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles ([annexe 07](#))

- 3.2.1. Modifications réglementaires :

Toilettage infractions disciplinaires

Stéphanie PIOGER propose d'actualiser la liste des infractions disciplinaires.

## **Validation du Bureau Fédéral**

### **3.2.2. Convention France Victime**

Stéphanie PIOGER propose de revoir et retravailler le projet de convention avec France Victime pour en faire un partenaire institutionnel.

## **Validation du Bureau Fédéral**

### **3.2.3. Conciliations :**

#### **3.2.3.1. Proposition reçue et dossiers en attente**

Stéphanie PIOGER présente la dernière proposition de conciliation reçue et informe des dossiers en attente de notification (3 à date).

**La proposition de conciliation est validée par le Bureau Fédéral.**

### **3.2.4. Mesures conservatoires :**

#### **3.2.4.1. Nouvelles mesures : 7**

Stéphanie PIOGER présente 7 nouveaux dossiers (voir annexe) et les propositions de la Cellule Signalement.

**Le Bureau Fédéral valide les propositions de l'ensemble des dossiers présentés**

#### **3.2.4.2. Situation Comité des Ardennes : proposition de réaliser un audit**

## **Validation du Bureau Fédéral**

#### **3.2.4.3. Recours gracieux : 5**

**Le Bureau Fédéral valide les propositions de la Cellule Signalement (retrait de la mesure conservatoire et saisine de l'organisme disciplinaire)**

### **3.2.5. Dérogations**

#### **3.2.5.1. Art 2.1 Règlements Sportifs Généraux : représentation de 2 clubs**

Stéphanie PIOGER présente une demande de dérogation de représenter deux clubs championnats de France/Prénational au cours de la même saison.

Pour des raisons d'équité de traitement entre les licenciés, elle propose de ne pas y faire droit.

## **Refus par le Bureau Fédéral**

#### **3.2.5.2. Article 423 : Annulation de licence**

Stéphanie PIOGER présente deux nouvelles demandes d'annulation pour cause médicales qu'elle propose d'accepter.

**Le Bureau Fédéral valide les deux demandes d'annulation de licence**

#### **3.2.5.3. Liquidation judiciaire USBD Alençon 61**

Elle présente la demande de transfert des droits sportifs et administratifs faite par la nouvelle association Alençon Damigny Basket 61.

## **Validation du Bureau Fédéral, sous réserve du paiement des dettes**

Stéphanie PIOGER annonce que l'audience en vue de la liquidation judiciaire du club de Tarbes aura lieu le 19 décembre 2025 et un jugement est attendu pour la 1<sup>e</sup> quinzaine de janvier.

Elle propose qu'aucune demande de dérogation sur les licences du club ne soit traitée dans l'attente de la réception de ce jugement.

Dans le cas du prononcé de la liquidation, elle rappelle que tous les mineurs licenciés au TGB en 2024/25 et 2025/26 obtiendront une licence 0C s'ils souhaitent muter.

Dans cette hypothèse, elle propose que tous les mineurs ayant déjà muté en 2025/26 bénéficient rétroactivement du statut de non muté compte tenu de la situation exceptionnelle du club.

## **Validation du Bureau Fédéral**

### **1.1. Délégation Clubs & Territoires**

#### **1.1.1. Commission Clubs**

Gérald NIVELON propose au vote trois demandes d'affiliation dont deux renouvellements (disponibles en **annexe 08**).

#### **Toutes les demandes d'affiliation sont validées par le Bureau Fédéral**

##### **1.1.1.1. Régularisation des dénominations de clubs dans FBI**

La mise en place d'un diminutif pour les clubs ainsi que la mise en œuvre de cinq étapes est proposée au vote (disponible en **annexe 08**) :

#### **Le Bureau Fédéral propose de réaliser une étude commune commission avec DAJI**

##### **1.1.1.2. Blocage du renouvellement des affiliations e-affiliation**

La proposition pour la transition entre la saison 2025-2026 et 2026/2027 est :

- La prise en compte des effectifs au 31 mars de la saison
- Pour toutes les associations ayant 2 licenciés ou moins :
  - Bloquer le renouvellement par la démarche e-affiliation

Les conséquences seront les suivantes :

Les associations concernées devront faire une demande hors e-affiliation qui sera soumise à l'avis du Comité Départemental /Territorial, l'avis de la Ligue Régionale ainsi qu'une instruction par la Commission Fédérale Clubs

Ce qui aura pour résultat :

- 3 avis favorables du CD/CT + LR + CFC = Renouvellement acquis
- Au 1<sup>er</sup> avis autre que favorable = Décision par le Bureau Fédéral

## **Validation du Bureau Fédéral**

##### **1.1.1.3. Principe de modification réglementaire**

###### **1.1.1.3.1. Renouvellement d'affiliation à partir du 1<sup>er</sup> juillet**

#### **État du règlement actuel :**

Les Règlements Généraux indiquent que les comités départementaux instruisent les renouvellements d'affiliation.

#### **Évolution depuis la saison en cours :**

Dématérialisation de la demande de renouvellement d'affiliation qui implique que la compétence est remontée à la Fédération.

Pour les demandes non-dématérialisées, celles-ci sont désormais traitées exclusivement par la Commission Fédérale Clubs.

#### **Principe de modification réglementaire :**

Actualiser les Règlements Généraux pour préciser que le renouvellement d'affiliation est validé par la Fédération, après avis de la Ligue Régionale et du Comité s'il existe.

Les demandes sont instruites par la Commission Fédérale Clubs.

En l'absence d'alerte sur le dossier, la commission est compétente pour prononcer directement le renouvellement.

En présence d'une alerte, le renouvellement de l'affiliation est soumis à l'accord du Bureau Fédéral dans les mêmes conditions que pour l'affiliation.

### **Validation du Bureau Fédéral**

#### 1.1.1.3.2. Ré affiliation de club après une saison d'inactivité

##### Problème identifié :

Aucun article des Règlements Généraux (RG) n'encadre réellement la reprise d'activité après mise en sommeil ou cessation d'activité, ou non ré affiliation.

##### Process actuel :

- Au-delà d'une saison sans activité, l'association repasse par la procédure d'affiliation complète (Règlement Art. 301) ;
- Conservation du numéro de groupement historique dans FBI.

##### Proposition d'intégration dans les RG :

- Ajouter :  
"Après une saison de mise en sommeil ou de cessation d'activité, l'association doit suivre la procédure d'affiliation classique (Règlement Art. 301). Elle conserve son numéro de groupement historique, sauf décision contraire du Bureau Fédéral."

### **Validation du Bureau Fédéral**

##### Commission Equipements :

Stéphane KROEMER présente différents tableaux concernant les règlements des équipements sportifs (disponibles en **annexe 08**).

### **Validation du Bureau Fédéral**

##### Commission RSO :

Nathalie MOREAU présente les différents niveaux de l'évolution du label FFBB Citoyen MAIF (disponibles en **annexe 08**).

### **Validation du Bureau Fédéral**

#### **1.2. Secrétaire Général**

##### 1.2.1. Etude sur dossier Accessibilité numérique

Le 28 juin 2025 est entré en vigueur la directive (UE) 2019/882 du 17 avril 2019, relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services. Celle-ci exige de rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap », celui-ci pouvant être permanent ou temporaire, et lié à l'âge.

Cela concerne les sites internet des :

- Services publics
- Entreprises dépassant 2 millions de CA ou de plus de 10 salariés
- Entreprises proposant des services stratégiques
- Services bancaires
- Commerces en ligne
- Médias audiovisuels
- Téléphonie
- Associations et fondations dépassant les seuils.

Pour être considéré comme accessible, un site doit satisfaire 106 critères recensés dans le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) défini par la DINUM (Direction Interministérielle du NUMérique). Ces critères sont regroupés dans 13 catégories (images, couleurs, tableaux, formulaires, navigation, ...)

### Les objectifs pour la FFBB sont :

- Répondre à une exigence ministérielle
- Répondre à la mission de service public
- Cohérence avec ses valeurs et ses engagements
- Pour une augmentation de son audience
- Axe incontournable en vue du label RSE/RSO

Concernant la mise en conformité de notre site [www.ffbb.com](http://www.ffbb.com), Thierry BALESTRIERE informe que son état actuel répond de 75 à 80 % à l'accessibilité numérique, à l'exception des pages marchandes.

### Les démarches à mettre en œuvre :

- Faire un audit d'accessibilité du site en application pour identifier les points de non-conformité ;
- Rédiger et publier une recommandation d'accessibilité visible sur le site pour répondre au 106 critères RGAA ;
- Mettre en place un plan d'action correctif avec des délais et des priorités claires ;
- Afficher la conformité sur la page d'accueil ;
- Publier une page d'accessibilité présentant la déclaration d'accessibilité, le schéma pluriannuel et le plan d'action ;
- Former les équipes internes (web, communication, développement aux pratiques d'accessibilité) ;
- Réaliser des tests incluant des personnes en situation de handicap sur différents appareils (tablette, mobile...) ;
- Documenter les actions entreprises.

Ce projet est porté par :

- La référente handicap de la FFBB : Jackie BLANC-GONNET
- La responsable service informatique : Clarisse ACHE
- En lien avec :
  - Le président de la Commission Fédérale Qualité : Luc VALETTE

#### 1.2.2. Informations FFBB sur site internet

Lors de la refonte du site, la décision prise a été de n'en faire qu'un outil de communication vers la communauté basket.

Cela a eu pour conséquences, la suppression d'informations pratiques à destination des clubs et des dirigeants, comme la suppression d'organigramme des opérationnels FFBB.

La question est : maintient-on ce principe ?

Si non, Thierry BALESTRIERE propose la mise en place d'un groupe de travail pour réinstaller des informations propres aux dirigeants de basket.

#### 1.2.3. RDV FFBB Clubs

Les RDV FFBB LR/CD fonctionnent parfaitement avec un taux de participation important.

A contrario, les RDV FFBB Clubs ne fonctionnent pas :

- Il n'y a jamais plus de 300 participants (ex : 170 participants à celui de novembre 2025) ;
- Il y a une vraie difficulté sur les contenus et la préparation.

### Proposition :

Ne conserver que les RDV FFBB LR/CD

#### Validation du Bureau Fédéral de ne conserver 2 RDV FFBB Clubs par an

#### 1.2.4. Composition des Commissions

Un représentant ajouté à la Commission Fédérale des Techniciens (**annexe 09**).

### **1.3. Présidence**

- 1.3.1. Mise en concurrence – F. PRUD'HOMME
  - 1.3.1.1. Dossier sols 3x3

La recevabilité et l'étude des candidatures sont disponibles en **annexe 10**.

La cellule Mise En Concurrence propose de retenir le candidat A, compte tenu de sa plus grande adéquation aux attentes du cahier des charges et de l'avis convergent des experts.

### **Validation du Bureau Fédéral**

### **1.4. Délégation Développement**

- 1.4.1. Commission Jeunesse
  - 1.4.1.1. Continuité des actions

Agnès FAUCHARD informe le Bureau Fédéral sur la continuité des actions jeunesse :

À la suite de la liquidation du club Union sportive Basket Damigny Alençon 61 et du transfert des droits sportifs et administratifs à une nouvelle structure, l'ADB61 , il est demandé si l'antériorité des équipes USBDA pouvaient également être rattachées à l'ADB61 ?

Objectif : assurer la continuité de l'historique pour la demande de label “Club Formateur”.

Suite à l'accord du bureau pour les transferts des droits sportifs et administratifs, la Commission Fédérale Jeunesse propose un Avis favorable.

### **Validation du Bureau Fédéral, sous réserve du paiement des dettes**

- 1.4.1.2. Labels EFMB 2 et 3 étoiles

Brigitte DESBOIS et la Commission Fédérale Jeunesse proposent le label EFMB Trois Etoiles pour 3 saisons (2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028), aux clubs listés en **annexe 11**.

### **Validation du Bureau Fédéral**

- 1.4.2. Commission 3x3 Développement Territorial
  - 1.4.2.1. Mise à jour des règlements

Stéphane KROEMER présente une rédaction et une simplification de l'ensemble des règlements 3x3 afin de faciliter la compréhension des règlements (aucune modification des principes déjà validés en Bureau Fédéral et Comité Directeur).

- [Règlements Sportifs Généraux 3x3](#)
- [Règlements Sportifs Particuliers Open Start](#)
- [Règlements Sportifs Particuliers Open Plus Access](#)
- [Règlements Sportifs Particuliers Compétition de Clubs](#)
  - Présentation et formule de la compétition
  - Inscription des équipes et règles de participation
  - Equipements – Salles et terrains
  - Officiels

### **Validation du Bureau Fédéral**

### **1.5. Délégation Compétitions**

- 1.5.1. Commission 5x5
  - 1.5.1.1. Organisations des phases finales (saison 2025-2026)

A la suite de plusieurs désistements, Éric GROLLEAU présente les nouvelles candidatures pour l'organisation de plateaux en Coupe de France Jeunes (visibles en **annexe 12**).

### **Validation du Bureau Fédéral**

#### 1.5.1.2. Modifications Règlementaires (saison 2026-2027)

Éric GROLLEAU propose des modifications réglementaires pour la saison 2026-2027 (**annexe 13**).

Règlements Sportifs Généraux concernant l'ajout dans les règlements de la méthode de calcul pour déterminer la répartition par Ligue Régionale du nombre de montées de pré-nationale en N3.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Règlements Sportifs Généraux concernant la mise à disposition des invitations pour l'équipe adverse et pour chaque officiel.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Règlements Sportifs Particulier Ligue Féminine 2 concernant la relégation en NF1.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Règlements Sportifs Particulier Nationale Féminine 1 concernant la relégation en NF2.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Règlements Sportifs Particulier Nationale Féminine 2 concernant la relégation en NF3.

### **Validation du Bureau Fédéral**

Règlements Sportifs Particulier Nationale Masculine 1 concernant la relégation en NM2.

### **Validation du Bureau Fédéral**

#### 1.5.2. COMED

##### 1.5.2.1. Propositions évolutions Protocole Commotion Cérébrale (saison 2026-2027)

Bernard LEBOT rappelle les modalités de mise en œuvre du protocole (**annexe 14**) :

- Pendant la rencontre (le rôle de l'arbitre et des équipes techniques) ;
- A la suite de la rencontre ;
- La procédure administrative et le suivi du dossier ;
- La reprise du basket en compétition.

Quelques chiffres sont par la suite affichés, ainsi que les propositions de modification.

### **Principes validés par le Bureau fédéral**

#### **1.6. Délégation Haut Niveau**

##### 1.6.1. Nationale Masculine 1

Alain SALMON présente les propositions d'évolutions en Nationale Masculine 1 et les impacts sur les autres divisions (**annexe 15**) :

Règlement Sportif Particulier NM1 (saison 2026-2027) : Système de l'épreuve et Relégations

### **Validation par le Bureau Fédéral**

**Validation du Bureau Fédéral**

Règlement sportif Particulier NM3 (saison 2026/2027) : Accessions et Relégations

**Option 2 validée par le Bureau Fédéral**

Règlement Sportif Particulier NM1 (saison 2027/2028 et suivantes) : Système de l'épreuve à 24 équipes

**Validation du Bureau Fédéral**

**4. Délégations - Informations**

**1.7. Secrétaire Général**

- 1.7.1. Informations générales
  - 1.7.1.1. Séminaire des Dirigeants

Thierry BALESTRIERE indique que l'organisation est en cours de finalisation avec Jean-Pierre HUNCKLER, Pierre-Olivier CROIZAT et Max BRESOLIN.

Il y aura 4 ateliers différents :

- CTC ;
- #PacteTousEngagés ;
- 3x3 et Basket Entreprise ;
- PPF et sujets divers.

Chaque atelier sera doublé.

La liste des animateurs sera envoyée prochainement.

Il y aura 3 animateurs par salle, dont un membre du Comité de Concertation et 2 membres du Bureau Fédéral ou Comité Directeur.

Tous les participants passeront dans chacun des ateliers.

A l'issue du repas du samedi soir, une synthèse sera faite par les animateurs pour une présentation le dimanche matin.

**1.8. Trésorerie**

- 1.8.1. Informations générales

Thierry DUDIT rappelle que la révision budgétaire est en cours et sera terminée d'ici fin décembre. Concernant les filiales, la vente des tenues d'arbitres par la Boutique permet de rattraper un retard sur le chiffre d'affaires.

150 tenues OTM ont été commandées par la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Un courrier de résiliation du bail de la Hoops Factory de Lille a été envoyé ce jour.

A la recherche d'un nouvel endroit et d'un nouveau franchisé, dans le secteur de Lille, pour réinstaller une Hoops.

Du côté du Comité d'Organisation :

- Matchs de l'Equipe de France masculine
  - Rouen, 4 200 places sur 5 000 vendues ;
  - Rencontre au Mans se jouera à guichets fermés
- Ouverture à la vente du Tournoi de Qualification Coupe du Monde féminine (TQWC)
  - 5 500 billets vendus sur 33 000 à date, sur les 10 sessions ;
- Ouverture de la billetterie pour les finales Coupes de France
  - 2200 billets vendus à ce jour ;

Pascal GOUDAIL revient sur l'Audit du Comité Départemental 69.

Une réunion de la Commission des Finances est prévue, le 06 janvier 2026.

## **1.9. Délégation Marque**

### 1.9.1. Informations générales

Raymond BAURIAUD fait un point communication avec la sortie des Web Series produites sur la fenêtre Equipes de France à Rouen et en Finlande.

Une refonte est en cours sur la forme du Trophée Robert BUSNEL-Yvan MAININI.

Niveau actualités, les cartes de vœux arrivent la semaine prochaine (19 décembre 2025).

Un hommage à la carrière d'Andrew ALBICY a été rendu à Rouen, ainsi que dans le magazine BasketBall.

Côté partenariats, un accord a été signé avec la FIBA pour autoriser la communication sur notre partenaire la Française Des Jeux (FDJ).

Un rendez-vous est programmé avec La Boulangère, en Vendée, pour effectuer un bilan des opérations et projeter l'avenir. Des groupes de travail LBWL sur la marque sont relancés.

Un travail est en cours sur une extension de la diffusion TV sur BFM locaux, pour les matchs de la Ligue Féminine de Basket.

L'opération avec Kinder est lancée. 90 700 enfants inscrits et plus de 1 100 clubs concernés.

Et enfin pour information, les gagnants du Challenge Benjamins partiront le 02 janvier 2026, accompagnés par la FFBB, pour le match opposant New-York face à Atlanta.

## **1.10. Délégation Compétitions**

### 1.10.1. Informations générales

#### 1.10.1.1. E-sport

Sébastien DIOT présente l'E-sport pour la saison 2025/2026, ainsi que les résultats de la finale du championnat de France NBA 2K, la préparation de l'Equipe de France et le déroulé de l'eFIBA saison 4, disponible en **annexe 16**.

## **1.11. Délégation Développement**

### 1.11.1. Informations générales

#### 1.11.1.1. Dates de fermeture des plateformes labels Club Formateur et EFMB

Frédérique PRUD'HOMME annonce que la plateforme Label Club Formateur ferme le 15 décembre 2025 (à 23h59 heure Métropole) pour les clubs.

Plateforme accessible via : FBI/JEUNESSE/LABEL CF. (contient les dossiers des clubs pour les demandes des 5 Labels suivants :

- Label Club Formateur Féminin (Métropole)
- Label Club Formateur Masculin (Métropole)
- Label Club Formateur Féminin (Ultra Marin)
- Label Club Formateur Masculin (Ultra Marin)
- Valorisation Régionale MiniBasket 1 étoile (Ultra Marin)

La plateforme Label Ecole Française de MiniBasket (Label EFMB) ferme le 31 décembre 2025 (à 18h Métropole) pour les clubs.

- Plateforme accessible via : FBI/JEUNESSE/EFMB NOUVEAU

#### 1.11.1.2. Chiffres Opération Basket Ecole

Jacquie BLANC-GONNET affiche le tableau des chiffres Opération Basket Ecole (OBE), disponible en **annexe 17**.

Concernant le Pôle Développement, une visioconférence par Ligue a été organisée avec tous les Comités associés, afin de créer une synergie sur les territoires.

Les 12 réunions ont été réalisées.

Une réunion par Comité a été organisée afin d'apporter l'accompagnement le plus personnalisé possible sur les actions prévues.

A ce jour, 77 réunions ont été réalisées.

Les Comités sont de plus en plus concernés et motivés par le 3x3.

Sur les Series de département (Compétition de clubs), 59 comités en organisent déjà, soit le même total que lors de la fin de saison dernière.

Un accompagnement est renforcé pour les comités en difficulté.

La répartition des Opens Plus Access de la Superleague:

- Pour rappel : chaque Open Plus Access qualifie à un Open Plus ;
- Les Opens Plus Access sont organisés par les comités ;
- Les Opens Plus Access Superleague se rattachent aux 15 Opens Plus ;
- Dans une logique géographique, le calendrier est fait pour assurer la meilleure répartition possible.

#### 1.11.1.3. La Plaquette Basket Entreprise

Jacquie BLANC-GONNET présente la plaquette du Basket Entreprise, visible en **annexe 17**.

#### 1.11.1.4. Centre Génération Basket

Suspendu depuis juin 2025 après l'arrêt de GRDF, le programme Centre Génération Basket (CGB) sera à nouveau disponible à partir des vacances d'hiver 2026 avec en partenaires :

- La Caisse d'Epargne et
- Kinder Joy of moving.

Pour rappel un Centre Génération Basket est un espace éphémère de socialisation, d'approche à la citoyenneté par la pratique du basket.

Le fonctionnement d'un CGB :

- Pendant les vacances scolaires
- Ouvert aux licenciés et non licenciés – Gratuit
- Gymnase équipé de 6 à 8 buts de basket
- Public : de 9 à 12 h pour les 8/12 ans et de 14 à 17h pour les 13 / 18 ans
- Ateliers – circuits – concours – jeux...
- 1 responsable de site + une équipe d'animation (1 pour 8/10 joueurs)

La mise en place et l'accompagnement :

- Engagement du club par convention, pour 365 jours et la mise en place de 2 sessions de 5 jours consécutifs
- Communication (affiche personnalisée + référencement) et dotation (club – encadrants – joueurs)

#### 1.11.1.5. Labels VxE

Le tableau des Labels VxE est disponible en **annexe 17**.

## **1.12. Direction Générale / Direction Technique**

### **1.12.1. Informations générales**

#### **1.12.1.1. Programme prévisionnel des Equipes de France 2025-2026**

Jacky COMMERES présente les programmes des différentes Equipes de France, en commençant par les **Equipes de France Féminines 5x5** :

#### **France A Féminines : Entraineur : Jean Aimé TOUPANE**

- Du 10 au 17 novembre 2025 : Stage en Espagne
- Le 15 novembre : Match Italie/France à La Linea (Espagne)
- Le 16 novembre : Match Espagne/France à La Linea (Espagne)
- Du 11 au 17 mars 2026 : Tournoi de Qualification à la Coupe du Monde à Villeurbanne (France)
- Du 4 au 13 septembre 2026 : Coupe du Monde à Berlin (Allemagne) – *Si qualification*

#### **U20 Féminines : Entraineur : Xavier Noguera**

- Du 19 au 21 juin 2026 : Tournoi à Bourg en Bresse
- Du 4 au 12 juillet 2026 : Championnat d'Europe à Vilnius (Lituanie)

#### **U18 Féminines : Entraineur : Vincent Boudreau**

- Du 1<sup>er</sup> au 9 août 2026 : Championnat d'Europe à Stockholm (Suède)

#### **U16 Féminines : Entraineur : Arnaud Guppillotte**

- Du 14 au 22 août 2026 : Championnat d'Europe à Pitesti (Roumanie)

#### **U15 Féminines : Entraineur : Anna Kotocova**

- Du 10 au 12 juillet 2026 : Tournoi de l'Amitié en Espagne

Entre le 11 et le 17 mars l'Equipe de France affrontera les Philippines, La Colombie, L'Allemagne, le Nigeria et la Corée du Sud.

L'Allemagne et le Nigéria qui participent à ce tournoi sont des équipes déjà qualifiées.

Pour participer à la Coupe du Monde féminine qui aura lieu du 4 au 13 septembre 2026 en Allemagne, l'Equipe de France devra obtenir l'un des deux tickets restants de la poule de qualification.

A noter, la difficulté de sélection dans une période (janvier et février 2026) au cours de laquelle de très nombreuses rencontres, nationales et européennes seront jouées par les clubs.

Cette période de composition d'équipe est très sensible avec les aléas de méforme voire de blessures et requiert une vigilance toute particulière de suivi.

Un travail est également effectué actuellement sur l'élaboration, en cas de qualification, de la préparation de l'Equipe de France féminine à la Coupe du Monde. Un élément de complexité sera à prendre en compte avec l'arrivée tardive de joueuses évoluant en WNBA.

#### **Equipes de France Masculines 5x5 :**

#### **France A Masculins : Entraineur : Frédéric FAUTHOUX**

- Le 28 novembre 2025 : Match France/Belgique à Rouen
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2025 : Match Finlande/France à Espoo (Finlande)
- Le 27 février 2026 : Match Hongrie/France (lieu à déterminer)
- Le 1<sup>er</sup> mars 2026 : Match France/Hongrie au Mans
- Le 3 juillet 2026 : Match Belgique/France (lieu à déterminer)
- Le 6 juillet 2026 : Match France/Finlande à Pau
- Du 24 août au 1<sup>er</sup> septembre 2026 : Fenêtre Internationale

#### **U20 Masculins = Entraineur : Mickaël HAY**

- Du 11 au 19 juillet 2026 : Championnat d'Europe à Ljubljana (Slovénie)

#### **U18 Masculins = Entraineur : Elise PRODHOMME**

- Du 25 juin au 2 juillet 2026 : Stage au CREPS de Vichy
- Du 3 au 5 juillet 2026 : tournoi à Bellegarde

- Du 25 juillet au 2 août 2026 : Championnat d'Europe à Trentino (Italie)

**U17 Masculins = Entraineur : Tony PARKER**

- Du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2026 : Stage à Lyon
- Du 18 au 24 juin 2026 : Stage à l'INSEP
- Du 24 au 26 juin 2026 : Stage à Istanbul (Turquie)
- Du 27 juin au 5 juillet 2026 : Coupe du Monde à Istanbul (Turquie)

**U16 Masculins = Entraineur : Nicolas ABSALON**

- Du 23 au 25 juillet 2026 : tournoi en Espagne (ville à déterminer)
- Du 7 au 15 août 2026 : Championnat d'Europe (lieu à déterminer)

**U15 Masculins = Entraineur : David HERMINE**

- Du 10 au 12 juillet 2026 : Tournoi de l'Amitié en Espagne

L'Equipe de France A masculine a débuté lors de la fenêtre internationale de novembre 2025, son long parcours de qualification à la Coupe du Monde 2027 qui aura lieu au Qatar du 27 août au 12 septembre 2027.

Dans le groupe de qualification composé de la Hongrie, de la Belgique, de la Finlande et de la France, l'Equipe de France a réussi son premier match à Rouen le 28 novembre et s'est inclinée le 1er décembre à Helsinki contre la Finlande en cédant dans les dernières minutes de la rencontre.

A noter lors de ses deux matchs, une modification de la composition d'équipe, entre les deux rencontres, liée à l'arrivée de 2 joueurs de clubs d'Euroligue :

- Matthew STRAZEL et
- Bodian MASSA.

A noter également l'arrêt de la carrière internationale d'Andrew ALBICY en Finlande, après 110 sélections en Equipe de France A masculine.

Andrew ALBICY a eu un parcours remarquable, débuté à l'été 2010.

Remarquable en termes de performance et également par les valeurs qu'il a véhiculées et qui resteront un modèle pour les générations à venir.

La fenêtre numéro 2 de qualification représente un enjeu sportif important, l'Equipe de France affrontera en Hongrie par deux fois, le 27 février 2026 en Hongrie et le 1er mars 2026 au Mans. La Hongrie est actuellement 1ère du groupe avec deux victoires.

**Equipes de France 3x3 :**

**France A Féminines : Entraineur : François BRISSON**

- Du 10 au 16 novembre 2025 : Stage à Charnay les Macon
- Du 8 au 12 mars 2026 : stage en France (lieu à confirmer)
- Du 1er au 7 juin 2026 : Coupe du Monde à Varsovie (Pologne)
- Du 5 au 6 septembre 2026 : finale des WS Shanghai (Chine) – *si qualification*
- Du 11 au 13 septembre 2026 : Coupe d'Europe à Antwerp (Belgique) - *si qualification*

**U23 Féminines :**

- Du 16 au 20 septembre 2026 : Coupe du Monde en Chine – *si qualification*

**France A Masculins : Entraineur : Karim SOUCHU**

- Du 21 février au 1er mars 2026 : stage à Toulouse et Bordeaux
- Du 1er au 7 juin 2026 : Coupe du Monde à Varsovie (Pologne)
- Du 11 au 13 septembre 2026 : Coupe d'Europe à Antwerp (Belgique) – *si qualification*

**U23 Masculins :**

- Du 16 au 20 septembre 2026 : Coupe du Monde en Chine – *si qualification*

A l'issue de la nomination des entraîneurs des équipes de France jeunes de Basketball, lors du dernier Bureau Fédéral du 7 novembre 2025, la construction des plannings de préparation sont en cours.

Concernant les équipes de France jeunes 3x3, nous serons en mesure de proposer lors du prochain Bureau Fédéral les entraîneurs des sélections nationales jeunes 2026 3x3 pour validation.

Nous sommes en attente d'une acceptation pour une participation que nous souhaitons de nos équipes de France U23 3x3 (féminine et masculine) aux Jeux Méditerranéens 2026 en Italie. Nous participerons également aux Jeux Olympiques de la Jeunesse qui auront lieu à Dakar en novembre 2026 avec une seule équipe, les masculins.

Concernant les Equipes de France séniors 3x3, les coachs et leurs staffs préparent la saison 2026. Des regroupements auront lieu pendant les fenêtres internationales du mois de février 2026. Les hommes se retrouveront au CREPS de Toulouse.

Une réflexion est menée sur la possible convocation de joueurs de 5x5 pour compléter l'évaluation des joueurs 3x3 par une mise en concurrence afin de challenger l'ensemble des niveaux de jeu.

Les joueuses sont en attente d'un lieu de stage et de tournoi, la Bretagne serait ciblée.

Notre participation à la Coupe du Monde 2026 est effective puisque nos équipes sont d'ores et déjà qualifiées, femmes et hommes.

Nous sommes inscrits à la Coupe d'Europe 2026, féminine et masculine, nous sommes en attente des règles de qualification (qualification directe ou par le biais d'un tournoi de qualification mi-juin 2026).

Nous sommes également inscrits (femmes et hommes) aux tournois de la Nations League 2026 qui mettra en action nos U23 et U21.

### **1.13. Délégation Formation & Emploi**

#### **1.13.1. Informations générales**

Christian AUGER informe le Bureau Fédéral des travaux en cours de la Commission Fédérale des techniciens :

- Des échanges sont effectués avec la DAJL, pour le basket féminin et la LNB, avec la création d'un groupe de travail sur la notion de remplacement temporaire pour laquelle règlement et partenaires sociaux doivent s'accorder.
- La problématique des diplômes étrangers a été abordée lors d'une réunion avec le Directeur Général Alain CONTENSOUX, Max BRESOLIN, Pierre-Olivier CROIZAT, Arnaud BROGNIET, Fawzi LARBI et Christian AUGER, le 25 novembre 2025.
- Un point a été fait le 02 décembre avec la Direction Technique Nationale sur les modifications à prévoir la saison prochaine sur le statut du technicien.
- Un suivi hebdomadaire des post-contrôles et respect du statut du technicien.

Activités du CFA et de ses UFA :

- 6 visites régionales ont actuellement eu lieu pour la mise à jour des annexes individuelles à la convention cadre :
  - Centre Val de Loire (CVL) ;
  - Normandie (NOR) ;
  - Auvergne Rhône Alpes (ARA) ;
  - Grand Est (GES) ;
  - Hauts de France (HDF) ;
  - Pays de la Loire (PDL).
- 5 visites restent à faire :
  - Nouvelle Aquitaine (NAQ) ;
  - Ile de France (IDF) ;
  - Occitanie (OCC) ;
  - SUD ;
  - Bretagne (BRE).

Un COPIL plénier a eu lieu le 8 décembre 2025.

Un séminaire en présentiel est à venir les 30 et 31 janvier 2026.

Une visite de contrôle de l'OC Sport (Organisme Certificateur de la branche du sport) a eu lieu le 18 novembre à Lyon sur les 2 promotions de Chargé de développement d'une Structure sportive Associative (CDSSA )(39 stagiaires) pilotées par la ligue ARA  
44 points de contrôles + entretiens confidentiels avec les stagiaires.

« *Nous tenons à saluer le travail que vous réalisez au quotidien pour mettre en œuvre la certification* ».

Le point d'étape concernant la campagne Service Civique 2025 est disponible en **annexe 18**.

Les Webinaires ont pour objectifs d'informer, de communiquer et de former sur l'emploi et les enjeux pour le développement des structures basketball.

Son fonctionnement pour la saison 2025-2026 :

- Un webinaire par mois jusqu'à mai 2026 ;
- En soirée sur un créneau d'1h15 – 1h30, selon les sujets ;
- Avec un formulaire pour adapter les sujets à vos attentes ;
- Participation d'intervenants experts ;
- Enregistrement et replay accessible via le lien : [FFBB Formation - Youtube](#)

Le RDV LR/CD du Jeudi 04 décembre 2025, de 19h à 19h45 a eu pour thème :

- Valoriser ses heures de bénévolat :
  - Avec 3 animateurs : Christina RIOUX, Gérald NIVELON et Anne LUCIANI
  - 101 participants étaient connectés.

Un service d'aide est proposé pour celles et ceux qui le souhaiteraient, lors du Séminaire des Dirigeants de Troyes, les 10 et 11 janvier 2026.

## **1.14. Délégation Clubs & Territoires**

### **1.14.1. Informations générales**

#### **1.14.1.1. Co-présidence (Calendrier de travail)**

Gérald NIVELON informe sur l'état d'avancement des travaux de la Co-Présidence.

#### Etat des travaux

- Collaboration à mettre en œuvre avec la DAJL et la Ligue Pays de la Loire
- Premiers retours attendus pour mars 2026

#### Préconisation

- La co-présidence doit être inscrite dans les statuts.
- Le fonctionnement interne (répartition des rôles, modalités pratiques) n'a pas vocation à figurer dans les statuts.
- Ce fonctionnement doit être expliqué, présenté et voté en :
  - Assemblée Générale
  - Ou Comité Directeur.

#### **1.14.1.2. Témoignage de clubs (point et perspectives)**

Les témoignages de clubs vont continuer en repli des RDV Clubs.

#### **1.14.1.3. Suivi du Pass'Sport**

Le suivi de la campagne 2025 du Pass'Sport est disponible en **annexe 19**.

Une note a été soumise ce jour en direction des Ligues et des Comités dont le nombre de Pass'Sport est supérieur au nombre de licences délivrés dans le club.

Un point détaillé sur les renouvellements d'affiliation est disponible en **annexe 20**.

Gérald NIVELON et Matthieu SOUCHOIS informent le Bureau Fédéral de l'état des lieux à mener concernant la dénomination / diminutif / nom d'affichage :

- Sur la différence entre FBI et le (Registre National des Associations) RNA :

- Sur la base de numéro SIRET, des écarts avérés entre le répertoire SIRET (ou le RNA) et la base de données FBI ;
- L'analyse est basée sur l'extraction des associations via OSIRIS (issue du RNA) ;
- Les clubs omnisport n'ont pas été pris dans l'étude.

- Les 4 niveaux de différence identifiées à l'issue :

- Niveau 0 : Aucune différence. Le nom FBI et le RNA correspondent ;
- Niveau 1 : La différence constatée est minime ; Il s'agit de l'emploi de l'abréviation, d'une différence d'orthographe dans le mot Basket-Ball ;
- Niveau 2 : La différence constatée est importante et mérite une attention individuelle ;
- Niveau 3 : le nom enregistré dans le RNA est une abréviation.

**Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 16 janvier 2026.**